

MINISTERE DE LA COMMUNICATION



ET DES MEDIAS

CABINET

N° _____/MCM/CAB-21

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 29 DECEMBRE 2021**

Brazzaville (République du CONGO)

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Mercredi 29 Décembre 2021 par visioconférence et sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Trois (03) affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

- Un (1) projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du Ministère de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones ;
- Une communication de SEM. le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- Une nomination au titre du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Civique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi.

I/- Ministère de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones.

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo.

Invité par le Président de la République à prendre la parole en lieu et place de M. Aimé Ange Wilfrid BININGA, Ministre de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones en mission, M. Jean Rosaire IBARA, Ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 survenue dans notre pays a conduit le Président de la République à déclarer, pour une durée de vingt (20) jours à compter du 31 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national par décret n°2020-93 du 30 mars 2020.

Face à la progression de la pandémie, le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à trente-et-une (31) reprises.

Comme pour les précédentes prorogations, l'avis du Comité d'experts, qui a été sollicité, relève que la situation épidémiologique demeure préoccupante, avec l'apparition de nouveaux variants et en dépit des actions entreprises par les pouvoirs publics, ce qui justifie de reconduire l'essentiel des mesures édictées par le Gouvernement dans le cadre de la riposte contre la pandémie à coronavirus Covid-19.

D'emblée, le Chef de l'Etat a rappelé aux Membres du Gouvernement que l'année 2022 sera la première année pleine d'exécution de son projet de société 'Ensemble, poursuivons la Marche », approuvé par les Congolaises et les Congolais lors de l'élection présidentielle de mars 2021, scrutin organisé dans la paix. Le Président de la République a noté que notre pays est en crise depuis 2014 et la chute des cours des prix des produits pétroliers ; crise aggravée par l'apparition de la pandémie de covid-19 depuis bientôt deux ans.

Le peuple, avec les responsables de l'Etat à sa tête, se bat depuis lors contre cette crise multiforme, sans appuis significatifs de l'étranger, hormis quelques aides de pays amis, liées à la riposte contre la pandémie. Le quinquennat 2016-2021 s'est ainsi déroulé dans ces conditions. Le Président de la République, comme il l'a fait devant le Parlement réuni en congrès la veille, a félicité le peuple congolais pour sa résilience devant ces épreuves. Les Congolais ont tenu bon.

L'année 2022 sera la première année de mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2022-2026, après son adoption attendue du Parlement. Le PND est le concentré des engagements essentiels du Président de la République, et va permettre de couvrir le quinquennat actuel. Le Chef de l'Etat a affirmé avec force qu'une exécution résolue du PND par le Gouvernement, tout entier engagé à sa réussite, permettra d'atteindre les résultats escomptés et fera de 2022 et des années à venir une période faste.

Le Président de la République a fixé deux socles fondamentaux qui doivent concourir à la réussite du quinquennat. Primo, l'engagement de tous et de chacun de maintenir le climat de paix qui prévaut au Congo. Secundo, une gestion rigoureuse des ressources mises à la disposition du pays.

Déclinant ensuite les priorités de l'action du Gouvernement pour 2022, il a mentionné l'agriculture au sens large, un secteur modernisé et fondé sur une productivité accrue, grâce à sa mécanisation (l'usine de montage des tracteurs et engins agricoles de installée dans la Zone industrielle de Maloukou devra en être le symbole) ; le développement industriel, avec la mise en route effective des Zones économiques spéciales de Pointe Noire et de Ouesso attendue pour 2022 grâce à un partenariat en cours de conclusion avec une entreprise au rayonnement international avérée et habituée à travailler avec l'Afrique ; la mise en valeur de nos ressources naturelles (potasses et phosphates dont l'exploitation industrielle est attendue notamment dans le département du Kouilou) ;

L'augmentation de notre capacité de production d'hydrocarbures, avec une orientation nouvelle donnée au secteur, grâce à la production de gaz liquéfié, ainsi que l'augmentation induite de l'offre d'électricité dans le cadre sous régional conclu récemment avec la RDC et le développement de l'éco tourisme seront également au cœur des priorités pour 2022 et les années suivantes.

Ces priorités permettront, outre la création de milliers d'emplois notamment pour nos plus jeunes compatriotes, une relance effective de l'économie nationale et une croissance inclusive. Concluant son propos, et avant de présenter ses vœux de à l'endroit des Ministres, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à se mobiliser et à prendre ces objectifs à bras-le-corps, afin d'assurer la réussite du quinquennat et donc la réussite du Congo.

Prenant la parole au nom des Membres du Gouvernement, M. Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, après avoir remercié le Chef de l'Etat pour ses vœux chaleureux à tous et à chacun, a assuré le Président de la République de la pleine mobilisation des Membres du Gouvernement afin que les résultats attendus par le peuple, dont le premier magistrat est le seul comptable devant la Nation et devant l'histoire, soient au rendez-vous.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 13h30, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 14h45.

Fait à Brazzaville, le 29 Décembre 2021



Le Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement,

Thierry Lézin MOUNGALLA/-